



Championnat de France de Voile Minimes sur Flotte Collective « Mode d'emploi » à partir de 2011

- ❖ Ce Championnat est réservé aux 12 – 14 ans sans surclassement possible pour les moins de 12 ans.
- ❖ Il délivrera les titres de :
 - ✓ **Champion(ne) de France de Voile Minimes Dériveur Solitaire sur Flotte Collective**
 - ✓ **Champions(nes) de France de Voile Minimes Dériveur Double sur Flotte Collective**
 - ✓ Ce championnat de France sera Open (garçons, filles concourent ensemble pour le titre Solitaire ; garçons, filles et mixte concourent ensemble pour le titre Double)
- ❖ Les supports mis à disposition en 2011 sont :
 - ✓ le **Laser Bug** pour le titre en solitaire
 - ✓ le **RS Féva XL** pour le titre en double

❖ Dates de la manifestation : Année 2011 : du 17 au 22 juillet 2011.

❖ Lieu : Année 2011 : Plan d'eau de Moisson Lavacourt à Paris.

❖ **Programme**

Journée de prise en main des bateaux : Cette journée prévue le 17 juillet 2011 (début des inscriptions), permettra aux participants de prendre en main les bateaux fournis par l'organisation.

Les courses : Du lundi 18 juillet (fin des inscriptions) au vendredi 22 juillet 2011.

1. MODALITES DE SELECTIONS ET INVITATIONS

1.1. Titre Solitaire sur Flotte Collective

❖ Sélections par quotas de ligue :

Ce titre solitaire sera soumis globalement aux mêmes processus de sélection que les autres Championnats de France Minimes et Espoirs.

- ✓ **Particularité :** Afin que toutes les Ligues puissent participer au Championnat de France, **les 3 régates de sélection maximum et 2 minimum devront être courues, IMPERATIVEMENT sur flotte collective, quelque soit le support, à condition qu'il soit dériveur solitaire et qu'il soit adapté aux minimes.**

✓ **Attribution des quotas de Ligue et invitations :**

Première phase : Pour chaque Ligue, il sera attribué un quota de sélectionnés identique pour toutes les ligues et égal à un garçon et une fille.

Deuxième phase : Chaque ligue pourra bénéficier de places d'invitation supplémentaires « Dynamique » de Ligue. Pour cela, chaque Ligue devra fournir le Classement général de ses épreuves de sélection. En fonction du nombre total de coureurs ayant participé au minimum à 2



épreuves, la ligue se verra attribuer des invitations supplémentaires suivant le tableau ci-dessous.

	Filles	Garçons
Moins de 15 coureurs (gargons et filles)	Pas de place supplémentaire	
De 15 à 45	1	2
De 46 à 75	2	4
De 76 à 105	3	6
Plus de 105	4	8

- ✓ **Format des régates de sélection (Grade 5 A et B) :** Le format des régates de sélection est libre mais il est recommandé des parcours dynamiques, variés et éducatifs (des parcours courts et adaptés aux conditions de vent, simples, sans contrainte excessive d'arbitrage. Si possible arbitrage direct sur l'eau avec les RIR).
- ✓ **Quelques exemples pour mettre en place des sélections :**
 - Les ligues peuvent prévoir plusieurs rassemblements 2 au minimum et 3 au maximum. Un classement général détaillé des 2 à 3 épreuves doit être publié.
 - Les ligues peuvent organiser des régates par bassin, établir un classement général en prenant en compte l'ensemble des régates de bassin courues le même jour et faire une finale régionale qui peut concerner tout ou partie des coureurs ayant fait les épreuves de bassin. Un classement général détaillé des 2 journées d'épreuves de bassin et de la finale doit être publié.
- ✓ **Période de sélection :** Ces régates de sélection devront être organisées entre le 1^{er} février et le 29 mai 2011 (même période que pour les autres Championnats de France Minimes et Espoirs)
- ✓ **Liste des coureurs sélectionnés sur quotas :** elle sera transmise par chaque Ligue à la FFVoile Département Voile Légère le 30 mai au plus tard et issue du Classement général des sélections.
- ✓ **Invitations :** A l'instar des autres Championnats de France Minimes et Espoirs, la transmission des éléments concernant les demandes d'invitations à la FFVoile Département Voile Légère se fera le 14 juin au plus tard (Classement général détaillé des épreuves de sélection), la Commission d'invitations se réunira les 16 et 17 juin 2011 pour attributions des places supplémentaires qui seront mise en ligne le 20 juin sur le site fédéral.

1.2. Titre Double sur Flotte Collective

Ce titre sera soumis au processus de participation sur invitation après sélection par Ligue. Ce Championnat, étant une nouveauté devant répondre à une évolution des pratiques, la FFVoile souhaite apporter aux Ligues le maximum de souplesse possible au dispositif de sélection.

Afin que toutes les Ligues puissent participer à ce Championnat de France, il est demandé aux Ligues que les sélections soient faites **impérativement sur flotte collective, quelque soit le support, à condition qu'il soit dériveur double et qu'il soit adapté aux minimes** (par exemple : L'Equipe, RS Féva, RS Quba, Laser Pico, Topaz, ..).

Ce sera la seule contrainte appliquée aux modalités de sélection. Le nombre et la forme des épreuves restent libres pour permettre à chaque Ligue d'adapter ses sélections en fonction des particularismes locaux.



✓ **Les demandes d'invitations :**

- La participation à ce Championnat se fera uniquement sur invitation. Afin d'obtenir ces invitations, chaque Ligue devra en faire la demande en fournissant une liste d'équipages classés dans l'ordre de la sélection de Ligue.
- A l'instar des autres Championnats de France Minimes et Espoirs, la transmission des demandes d'invitations à la FFVoile, Département Voile Légère, se fera le 14 juin au plus tard de la même façon que pour toutes les demandes d'invitation, en joignant le Classement général détaillé des épreuves de sélection et supports utilisés. La Commission d'invitations se réunira les 16 et 17 juin 2011 pour attributions des invitations qui seront mise en ligne le 20 juin sur le site fédéral

✓ **Admissibilités relatives aux cas particuliers de coureurs déjà sélectionnés sur le Championnat de France Minimes 2011 :**

- Tous coureurs minimes sélectionnés en solitaire ou en équipage par sa Ligue à un Championnat de France Minimes 2011 quelque soit le support (hors L'Equipe, lire ci-après les limitations) et sélectionnés par sa Ligue en équipages constitués pour ce championnat sur Flotte Collective peuvent être invités (admissibilité).
- Les équipages constitués sélectionnés au Championnat de France Minimes L'Equipe 2011 ne pourront pas être invités (non admissibilité).
Par contre, un membre de ces équipages associé dans un équipage à un coureur d'un autre support et sélectionné par sa Ligue pour ce championnat sur Flotte Collective peut être invité (admissibilité).

✓ **Période de sélection :** Les sélections devront être organisées au plus tard avant le 30 mai 2011.

✓ **Nombre maximum d'invitations :** Le nombre maximum d'équipages invité sera de 20 à 40 équipages.

2. ORGANISATION

Les bateaux seront fournis par l'organisation, la flotte de base pour les solitaires est de 80 bateaux, et pour les doubles de 20 à 40 bateaux.

Suivant le nombre de participants, le championnat sera couru comme un tournoi sous forme de rencontres par tableaux et finales.

L'encadrement au sens large, entraîneurs, et organisateurs devra travailler en complète osmose pour la réussite de la compétition. Ce Championnat étant un des premiers objectifs pour l'implication des « Jeunes Arbitres ».

Pour plus de renseignements, contacter le Département Voile Légère : dptvoilelegere@ffvoile.fr